

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le sixième (6^e) jour du mois de mai 2013, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Steeve Lizotte, Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin et Marc-André Jean, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents, madame la directrice générale Sylvie Foster et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Est absent monsieur et Gilles Harvey.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 04 et prend fin à 19 h 17.

Rés # 13-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption. Il est à noter que le point « 8.3.2 - Aménagement de 8 sites dans le projet de *Camping en transit* » est reporté à une séance ultérieure.

Rés # 13-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2013

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2013 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 13-05-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1300922 à C1301003)	64 294,90 \$
- Salaires des employés, rémunérations des élus et frais de déplacement	34 837,42 \$

TOTAL	99 132,42 \$
--------------	---------------------

Rés # 13-05-04 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 172

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Marc-André Jean, que le règlement portant le numéro 172, concernant la rémunération du personnel électoral, sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante et acheminée au conseiller absent, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Note DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Madame Sylvie Foster, directrice générale, dépose aux élus les états financiers comparatifs au 30 avril 2013.

Rés # 13-05-05 MAIRE SUPPLÉANT JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE 2013

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Steeve Lizotte soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois, soit du 7 mai au 3 septembre 2013 inclusivement. Il est, par le fait même, autorisé à signer tout chèque ou autre document de la municipalité, dans le cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la part du maire. Que, toutefois, tout chèque ou autre document devra être contresigné par la directrice générale / secrétaire-trésorière ou son adjoint.

c.c. Caisse Desjardins de l'Estuaire.

Rés # 13-05-06 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 173

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Claude Poulin, que le règlement portant le numéro 173, abrogeant le règlement numéro 156, qui modifiait le règlement numéro 114 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés pour y inclure le chapitre 6 amendé, sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante et acheminée au conseiller absent, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 13-05-07 APPEL D'OFFRES RELATIF AU BOUCLAGE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC ENTRE LES RUES CINQ-MARS ET SAINT-LAURENT (ROUTE 138), INCLUANT L'AJOUT D'UNE CHAMBRE DE RÉDUCTION DE PRESSION ET ACCEPTER L'ESTIMATION DES TRAVAUX

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de procéder à un appel d'offres public pour réaliser les travaux de *bouclage de la conduite d'aqueduc entre les rues Cinq-Mars et Saint-Laurent (route 138), incluant l'ajout d'une chambre de réduction de pression*;
- d'accepter l'estimation des travaux, soit 160 000 \$ (plus les taxes).

Rés # 13-05-08 APPEL D'OFFRES RELATIF AU REMPLACEMENT D'UNE PARTIE DE LA CONDUITE DE L'ÉMISSAIRE D'ÉGOUT PLUVIAL DE LA RUE DU QUAI ET CELUI DANS LA BANDE RIVERAINE DE LA RIVIÈRE NOIRE ET ACCEPTER L'ESTIMATION DES TRAVAUX

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de procéder à un appel d'offres public pour réaliser les travaux de *remplacement d'une partie de la conduite de l'émissaire d'égout pluvial de la rue du quai et celui dans la bande riveraine de la rivière noire* ;
- d'accepter l'estimation des travaux, soit 155 000 \$ (plus les taxes).

Rés # 13-05-09 EMBAUCHE D'UNE FIRME POUR PROCÉDER AUX RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES POUR CERTAINS PROJETS DE LA PROGRAMMATION SUR LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à l'embauche d'une firme pour procéder aux relevés topographiques en vue de réaliser les travaux inscrits aux points 1.6, 4.1 et 4.2 de notre programmation sur la taxe d'accise sur l'essence, de la part de :

- Géo-Civil inc.;
- GénArp, services techniques génie civil;

ATTENDU QUE la firme « Géo-Civil inc. » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme *Géo-Civil inc.* pour effectuer des relevés topographiques en vue de réaliser les travaux inscrits aux points 1.6, 4.1 et 4.2 de notre programmation sur la taxe d'accise sur l'essence, pour une somme de 1 800 \$ (plus les taxes).

Rés # 13-05-10 EMBAUCHE D'UN CONSULTANT POUR RÉALISER UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DU SOL (PHASE 1) POUR CERTAINS PROJETS DE LA PROGRAMMATION SUR LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à l'embauche d'un consultant pour procéder à une étude de caractérisation du sol en vue de réaliser les travaux inscrits aux points 1.6, 4.1 et 4.2 de notre programmation sur la taxe d'accise sur l'essence, de la part de :

- Guy Germain, consultant inc.;
- Experts-Conseils AquaTer-Eau inc.;

ATTENDU QUE la firme « Guy Germain, consultant inc. » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme *Guy Germain, consultant inc.* pour réaliser une étude de caractérisation du sol pour les projets relatifs aux travaux effectués à même la taxe d'accise sur l'essence, pour une somme de 1 300 \$ (plus les taxes).

Rés # 13-05-11 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 170

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 170, concernant un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques et abrogeant les règlements numéro 154 et 158.

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 13-05-12 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 171

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 171, concernant un règlement d'emprunt d'un montant de 325 000 \$, aux fins de financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques (règlement numéro 170).

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 13-05-13 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 175

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Marc-André Jean, que le règlement portant le numéro 175, modifiant l'article 7 du règlement numéro 148, relatif à la tarification du service d'eau potable pour les campings, sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante et acheminée au conseiller absent, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 13-05-14 MÉGA VENTE DE GARAGE

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de tenir la «méga vente de garage municipale 2013» pendant la fin de semaine des 18 et 19 mai prochains. Cette vente de garage pourra être tenue à chaque adresse civique et aucun permis municipal ne sera requis.

Rés # 13-05-15 ADOPTION SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 169

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le second projet de règlement portant le numéro 169, interdisant les nouvelles carrières et sablières (Ic) dans certaines zones, et autorisant les commerces et usages associés à l'habitation dans la zone 30-CH.

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 13-05-16 VENTE DU TERRAIN MUNICIPAL SITUÉ SUR LE LOT 21-3.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon, de par la résolution numéro "13-03-14", a demandé des soumissions pour la vente du terrain lui appartenant, situé sur le lot 21-3, du Rang du Port-au-Persil (matricule 4996 61 5454);

ATTENDU QUE le prix de base stipule dans ladite résolution était de 30 000 \$;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) offres d'achat pour ledit terrain, soit :

- M. Jacques Tremblay : 31 500 \$
- M. Ghislain Baizeau et Mme Fabienne Verdier : 36 000 \$

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la vente du terrain appartenant à la Municipalité de Saint-Siméon, sur le lot 21-3, du Rang du Port-au-Persil (matricule 4996 61 5454) à M. Ghislain Baizeau et Mme Fabienne Verdier, pour la somme de 36 000 \$.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay et madame Sylvie Foster, directrice générale, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

**Rés # 13-05-17 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE
SUBVENTIONNER LES VILLAGES - RELAIS POUR
L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de subventionner les *Villages Relais* pour l'installation de « bornes de recharge électrique ».

c.c. Madame Pauline Marois, Députée de Charlevoix et Première Ministre du Québec
Fédération des Villages-relais du Québec
MAMROT
FQM
Hydro-Québec
Association des plus beaux villages du Québec

**Rés # 13-05-18 ENTENTE DE LOCATION D'UN BUREAU D'ACCUEIL
TOURISTIQUE (BAT) AVEC « TOURISME CHARLEVOIX »**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de conclure une entente avec « Tourisme Charlevoix », relativement à la location d'un bureau d'accueil touristique (BAT) pour 2013. Le coût de location est de 500 \$, soit 300 \$ pour l'immeuble et 200 \$ pour les frais d'électricité.

**Rés # 13-05-19 RATIFIER L'EMBAUCHE D'UN ARCHITECTE POUR LA
CONFECTION DES PLANS ET DEVIS NÉCESSAIRES À LA
CONSTRUCTION DU NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL
TOURISTIQUE (BAT)**

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à l'embauche d'un architecte pour confectionner les plans et devis nécessaires à la construction du nouveau bureau d'accueil touristique (BAT) de Saint-Siméon, des firmes suivantes :

- Mathieu Simard, architecte ;
- Normand Desgagnés, architecte ;

ATTENDU QUE « *Mathieu Simard, architecte* » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de « *Mathieu Simard, architecte* » pour confectionner les plans et devis nécessaires à la construction du nouveau bureau d'accueil touristique (BAT) de Saint-Siméon, selon le prix soumis en date du 26 avril 2013, soit 7 500 \$ (plus les taxes).

**Rés # 13-05-20 ACCEPTER L'ESTIMATION DES TRAVAUX RELATIFS À LA
CONSTRUCTION DU NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL
TOURISTIQUE (BAT)**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'estimé des travaux relatifs à la construction du nouveau bureau d'accueil touristique (bat), soit une somme de 90 000 \$, excluant l'aménagement du terrain.

**Rés # 13-05-21 APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUC-
TION DU NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE
(BAT)**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offres public pour réaliser les travaux de construction du nouveau bureau d'accueil touristique (BAT) de Saint-Siméon.

**Rés # 13-05-22 ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS MUNICI-
PAUX POUR 2013**

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à l'entretien des plates-bandes et des aménagements paysagers de la municipalité, pour 2013, des entreprises suivantes :

- Aménagements J.M. enr. ;
- Bo Jardins;

ATTENDU QUE « *Aménagements J.M. enr.* » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de l'entreprise « Aménagements J.M. enr. » pour procéder à l'entretien des plates-bandes et des aménagements paysagers de la municipalité, pour 2013, selon le prix soumis en date du 29 avril 2013, soit 1 382,58 \$ (taxes incluses).

**Rés # 13-05-23 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU CARNAVAL POUR
L'ANNÉE 2013**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers procéder à l'adoption du rapport financier du « Carnaval » pour l'année 2013, qui s'est soldé par un déficit de 4 725,10 \$.

Rés # 13-05-24 ADOPTION D'UNE POLITIQUE POUR LE « CAMP DE JOUR »

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une « *Politique pour le camp de jour* » à la Municipalité de Saint-Siméon.

**Rés # 13-05-25 IMPLANTATION DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
SUR LE SITE DU « CAMPING EN TRANSIT »**

Sur proposition de monsieur Steve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'implantation des services d'aqueduc et d'égout sur le site du « camping en transit » pour desservir huit (8) emplacements. Un fil électrique sera aussi enfuit dans la tranchée principale, advenant l'ajout de ce service dans le futur.

**Rés # 13-05-26 APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION
DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE DE BAIE-DES-ROCHERS**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offres par voie d'invitation pour réaliser les travaux de réfection de la toiture de la Chapelle de Baie-des-Rochers, auprès des entreprises suivantes :

- Morneau Tremblay Construction-Excavation ;
- J.R. Tremblay Aluminium inc. ;

Rés # 13-05-27 RENOUVELLEMENT DE NOTRE CONTRAT AVEC LE CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES INC. (CRSBPCNCA)

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre contrat, mis à jour, avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. (CRSBPCNCA).

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay et madame Sylvie Foster, directrice générale, sont par la présente autorisés à signer ledit document.

Rés # 13-05-28 SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE AVEC LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire Sylvain Tremblay et madame la directrice générale Sylvie Foster à signer la convention d'aide financière avec le ministre de la Culture et des Communications, suite à l'octroi d'une subvention de 179 400 \$, relativement aux travaux de réfection de la bibliothèque municipale.

Rés # 13-05-29 EMBAUCHE D'UN GESTIONNAIRE DE PROJET POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à l'embauche d'un gestionnaire de projet pour les travaux de réfection de la bibliothèque municipale, des entreprises suivantes :

- HARP Consultant ;
- Marie-Josée Deschênes, architecte;

ATTENDU QUE « HARP Consultant » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de l'entreprise « HARP Consultant » pour effectuer la gestion du projet relatif aux travaux de réfection de la bibliothèque municipale, selon le prix soumis en date du 28 avril 2013, soit 9 750 \$ (plus les taxes).

Madame Sylvie Foster, directrice générale, est par la présente autorisée à signer un contrat d'engagement.

Rés # 13-05-30 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 174

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Marc-André Jean, que le règlement portant le numéro 174, abrogeant le règlement numéro 168 et décrétant, par le fait même, des travaux d'infrastructures de loisirs et de culture comportant une dépense de 208 500 \$ et un règlement d'emprunt de 208 500\$, remboursable sur une période de quinze (15) ans, sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante et acheminée au conseiller absent, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 13-05-31 OFFRE D'EMPLOI POUR UN POSTE DE « PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DU CENTRE CULTUREL ET AUTRES TÂCHES »

ATTENDU QUE monsieur Michel Tremblay a demandé à la municipalité de diminuer ses heures hebdomadaires de travail ;

ATTENDU QU' il faut aussi prévoir la relève en vue de la retraite de M. Tremblay ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lancer une offre d'emploi pour un poste de « préposé(e) à l'entretien du centre culturel et autres tâches ».

Rés # 13-05-32 DEMANDE DE SIGNALISATION DU PÔLE DE DÉCOUVERTE DE PORT-AU-PERSIL À ATR ASSOCIÉS DU QUÉBEC

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à *ATR Associés du Québec* l'installation d'un panneau de signalisation touristique pour le Pôle de découverte de Port-au-Persil.

Rés # 13-05-33 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME PIQM – VOLET 5

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière pour le projet de « *patinoire et terrain de tennis* » dans le cadre du PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS, Volet 5. Le projet est de l'ordre de 198 870 \$ (taxes applicables incluses) et la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à défrayer la partie non subventionnée. Monsieur Martin Guérin, agent de développement de la Municipalité de Saint-Siméon, est mandaté à signer tout document en lien avec la présente demande d'aide financière.

Rés # 13-05-34 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC) À DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC)

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) à Développement économique Canada (DEC) pour apporter des améliorations au Parc municipal de Baie-des-Rochers. La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à défrayer la partie non subventionnée. Monsieur Martin Guérin, agent de développement de la Municipalité de Saint-Siméon, est mandaté à signer tout document en lien avec la présente demande d'aide financière.

Rés # 13-05-35 SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à chaque organisme de notre municipalité de nous soumettre le nom d'un bénévole émérite de leur organisation, lequel sera honoré dans le cadre de la Semaine de la municipalité qui se déroulera dans la semaine du 2 au 8 juin 2013.

Rés # 13-05-36 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT DANS LE CADRE DU PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ CANADA 2013 »

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme « Emploi Été Canada 2013 ». Nous procédons, en séance tenante, à un tirage au sort parmi les demandes d'emploi reçues et le résultat est le suivant :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| 1. Audrey-Maude Lavoie | 2. Christopher Tremblay |
| 3. Bastien Harvey | 4. Émile Dufour |
| 5. Brian Simard. | |

L'étudiant embauché sera Audrey-Maude Lavoie. En cas de refus ou d'incapacité de la part de la personne choisie de participer au susdit programme, le poste sera offert aux autres postulants selon l'ordre du tirage.

L'employé devra attester, par écrit, selon les exigences du programme, qu'il a l'intention de retourner aux études en septembre 2013.

Rés # 13-05-37 PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE (PEEP) 2013

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au *Programme d'économie d'eau potable 2013*, une initiative de Réseau Environnement. Le coût d'adhésion est de 470 \$, plus les taxes.

Rés # 13-05-38 ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SANITAIRES

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un contrat à monsieur Daniel Tremblay pour effectuer, les fins de semaines et les jours fériés, l'entretien des bâtiments sanitaires ci-après décrits et selon la fréquence établie, au coût 25 \$ par jour par bâtiment. Le matériel de nettoyage et les produits sanitaires seront fournis par la municipalité :

Halte des Bouleaux	:	le samedi et le dimanche
Halte Port-au-Persil	:	le samedi et le dimanche
Toilettes Villages Relais	:	le samedi et le dimanche
Kiosque touristique	:	le samedi ou le dimanche.

Le paiement se fera sur présentation de pièces justificatives.

Rés # 13-05-39 EMBAUCHE DE M. RICHARD OUELLET POUR LES ORDURES

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un contrat à M. Richard Ouellet, pour la période comprise entre le printemps et l'automne 2013, pour effectuer le ramassage et le transport, dans le conteneur situé sur le chemin de la Mer, des ordures du Parc municipal de la Baie-des-Rochers et le nettoyage des environs des conteneurs à déchets desservant les propriétaires de chalets et situés aux entrées des chemins :

- du lac Roger
- du lac de la Baie-des-Rochers
- du lac Port-aux-Quilles

M. Ouellet recevra un montant forfaitaire de 2 200 \$ pour effectuer ces travaux de nettoyage, pour l'année 2013.

Rés # 13-05-40 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire Sylvain Tremblay à participer à l'Assemblée générale annuelle 2013 de l'Association des plus beaux villages du Québec, qui aura lieu à Deschambault-Grondines, les 16 et 17 mai prochains.

Les frais de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes des règlements numéro 7 et 75. À noter qu'il n'y a aucun frais d'inscription.

Rés # 13-05-41 26^e COLLOQUE *LES ARTS ET LA VILLE*

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire Sylvain Tremblay à participer au 26^e colloque *Les arts et la Ville*, qui aura lieu à la Maison du Citoyen de Gatineau, du 22 au 24 mai prochains.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes des règlements numéro 7 et 75

Rés # 13-05-42 VISITE DE L'ASSOCIATION BASQUE DU QUÉBEC

Dans le cadre de la visite de représentants de l'Association Basque du Québec le 19 juin prochain, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de leur offrir le souper, l'usage des douches au camping municipal, ainsi que le coucher au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay. L'activité retenue sera celle des chansonniers et de musique traditionnelle.

Rés # 13-05-43 RATIFIER FORMATION – AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la participation de monsieur Martin Guérin, agent de développement à l'activité de formation offerte par *Solidarité rurale du Québec*, pour les agents de développement, qui aura lieu à Victoriaville, du 7 et 10 mai prochains.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes des règlements numéro 7 et 75.

**Rés # 13-05-44 AVIS AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)
RELATIVEMENT À LA CONDITION DE LA CHAUSSÉE DE LA
ROUTE 138, DANS LE SECTEUR VILLAGEOIS**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir au ministère des Transports du Québec (MTQ) copie de la pétition que nous avons reçue de la part de contribuables de notre municipalité, résidants aux abords de la Route 138, se plaignant de fortes vibrations ou secousses dans leur résidence, surtout lors du passage de fardiers.

c.c. Madame Pauline Marois, Députée de Charlevoix et Première Ministre du Québec.

Rés # 13-05-45 DONN, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Association des Chefs en sécurité incendie du Québec, cotisation 2013	252,95 \$
- La Fête populaire de Charlevoix-Est	200,00 \$
- La Fondation du Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie, 2 soupers au tournoi de golf-bénéfice	90,00 \$
- Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC) 4 soupers au tournoi de golf-bénéfice	100,00 \$
- Les Mains de l'Espoir de Charlevoix inc., 1 souper au tournoi de golf-bénéfice	50,00 \$

CORRESPONDANCE :

- **OFFRE DE SERVICE / DEMANDES D'EMPLOIS**
 - o Mme Marie-Nathalie Lavoie
 - o Mme Ann-Christine Tremblay
 - o M. Jeannot Foster
 - o M. Régis Tremblay
 - o M. André Lizotte
 - o M. Réjean Guérin
 - o M. Maxime Ouellet
 - o M. Antoine Chamberland

- **MRC DE CHARLEVOIX**
Demande d'aide financière pour les déplacements de notre maire dans le dossier de l'Assurance-emploi refusée.
- **FONDS-SOUTIEN DES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE**
Distribution effectuée par Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale.
- **MINISTRE DE LA CULTURE ET DE COMMUNICATIONS**
Aide financière de 179 400 \$ pour les travaux de restauration de la bibliothèque municipale.
- **BACS +**
La récupération des contenants de boisson.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 20 et prend fin à 20 h 27.

Rés # 13-05-46 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 27.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale / Secrétaire-trésorière